

La Lettre de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre



Décembre 2014

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

dans votre DEPARTEMENT

EDITORIAL : La parole à Frédéric Clowez, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir ; **page 1**

DOSSIER : La sécurité – Bilan de l'action « Contrôles alternatifs en Eure-et-Loir » ; Trois communes signent pour une participation citoyenne ; Alcool et drogues au travail : des solutions contre les addictions au travail ; Signature du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2014-2017) ; Séminaire de formation des référents violences intra-familiales. **page 2**

ACTUALITES :

- **Retour en images sur les événements** – Visites ministérielles ; **page 6**

- **Lancement du concours Fémin'initiatives 2015** ; **page 8**

EN BREF : Bon à savoir

- Pour voter en 2015, pensez à vous inscrire sur les listes électorales ! ; En 2015, la formation professionnelle se réforme ! Découvrez ce qui va changer pour votre entreprise ; Mangeons local ! **page 9**

- Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi en Eure-et-Loir **page 9**

dans votre RÉGION

DOSSIER :

- **Entreprises/Médiation du crédit** - La médiation du crédit au service des entreprises ; **page 10**

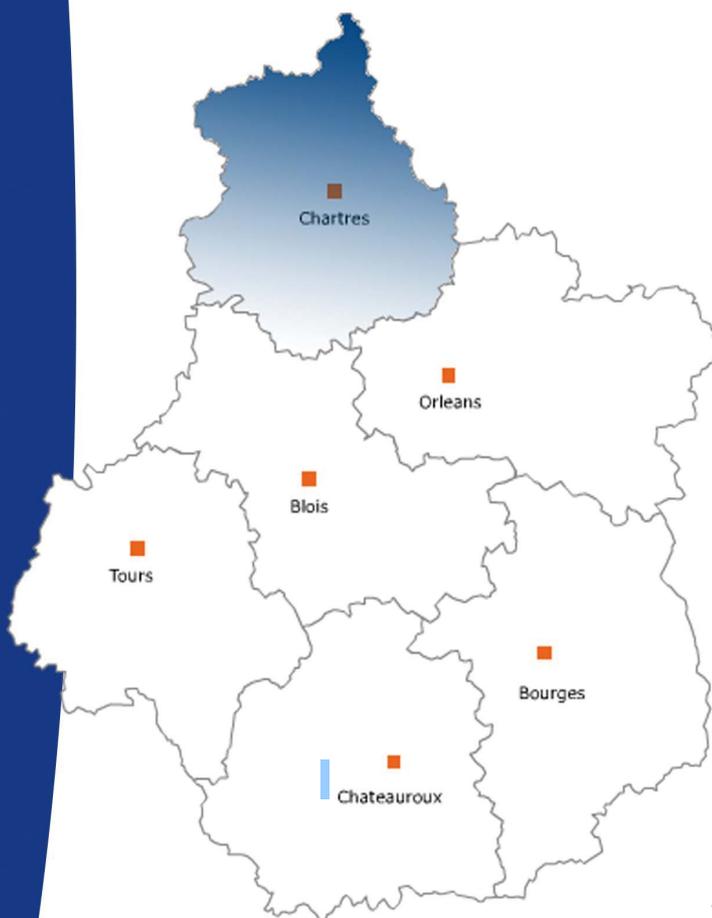
ACTUALITES :

- **Europe** – Les aides européennes en région Centre : plus de 300 millions d'euros entre 2007 et 2013 ; **page 11**

- **Logement/Habitat** - Le tableau de bord 2013 de l'ORHF a paru ! ; **page 12**

- **Enseignement agricole** – Une rentrée sous le signe de l'agro-écologie pour 8000 jeunes ; Une délégation de l'OCDE au lycée agricole Le Chesnoy. **page 13**

Sommaire



La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Décembre 2014

Directeur de publication : Nicolas QUILLET, préfet d'Eure-et-Loir
Directeur de rédaction : Frédéric CLOWEZ, directeur de cabinet
Comité de rédaction et illustrations : Services de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre
Crédits photos : Services de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre

Editorial

La parole à...

*Frédéric CLOWEZ, directeur de cabinet
du préfet d'Eure-et-Loir.*



« La sécurité est une préoccupation majeure des services de l'Etat toute l'année, elle ne saurait souffrir aucun relâchement à la fin de l'année.

Les services de l'Etat sont mobilisés toute l'année, pour la sécurité de tous et la lutte contre la délinquance. Ils interviennent notamment pour assurer la sécurité des consommateurs à l'approche des fêtes à travers les opérations interministérielles vacances réalisées avant tout dans une logique d'accompagnement et de conseil pour un respect optimal des règles d'hygiène, de sécurité et d'encadrement. Pour autant, les manquements graves seront bien évidemment sanctionnés à hauteur des dangers auxquels les consommateurs seraient exposés.

Nos services sont également mobilisés au bord des routes dans le cadre de nos missions de prévention, de dissuasion et de contrôles pour lutter contre l'insécurité routière. Il est important de maintenir la vigilance de chaque usager de la route, même pendant les vacances, pour que chacun puisse en profiter pleinement.

Et pour ceux qui partent, n'hésitez pas à prévenir de votre absence la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police auquel vous êtes rattachés. Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » les forces de l'ordre prennent en compte votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

La sécurité est une chaîne dont la solidité est déterminée par son maillon le plus faible. C'est donc ensemble, chacun à notre niveau, que nous pouvons faire reculer la délinquance. Les services de l'Etat sont en tout cas pleinement mobilisés dans cet objectif pour que la fin d'année soit la plus heureuse possible.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous”

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES

Bilan de l'action « contrôles alternatifs en Eure-et-Loir »

Le principe du dispositif est de **proposer aux contrevenants une alternative à la verbalisation systématique des petites infractions routières** qui consiste en une action de **sensibilisation à la sécurité routière**. Les personnes contrôlées qui acceptent d'être sensibilisées sur les divers stands de la sécurité routière ne sont pas verbalisées. Sont concernées les infractions à la vitesse susceptibles d'entraîner la perte d'un point et une amende de 45 €.

Face à l'augmentation très significative du nombre d'accidents corporels dans le département, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, et le procureur de la République près le TGI de Chartres, Patrice Ollivier-Maurel, ont décidé de mettre en place ce dispositif tout au long de l'année dans les quatre arrondissements du département.

Ont activement participé à ce dispositif les forces de l'ordre, la coordination sécurité routière et les intervenants départementaux de la sécurité routière, l'association des traumatisés crâniens avec un témoignage d'une personne handicapée suite à un accident de voiture dû à la vitesse, le SDIS, le SAMU et la DIRNO, pour certaines actions localisées.

Pour sensibiliser les contrevenants, la préfecture disposait de films à visionner, d'un mini-bar fictif afin de comparer les doses légales « bar » et les doses familiales, un parcours alcool avec lunettes simulant une alcoolémie de 0,80 g/l, des quizz, une voiture tonneau, un simulateur auto-choc et un simulateur quatre-roues.



EN EURE-ET-LOIR

DOSSIER : La sécurité

Bilan du dispositif

Lors de ces contrôles, 124 conducteurs ont été arrêtés. 29 d'entre eux ont été verbalisés en raison de vitesse supérieure de 20km/h à la vitesse limite autorisée. Au total, 113 conducteurs ont été sensibilisés.

Lieu de l'action	Date	Lieu de contrôle	nombre de véhicules stoppés (infractions et délits)	nombre de personnes verbalisées	nombre de conducteurs* sensibilisés (personnes en infraction et personnes ayant été verbalisées et ayant accepté la verbalisation)	infractions relevées
Chartres	28/05/2014 16h-18h	RN 123	21	1	20	vitesse
Champrond-en-Gâtine	26/06/2014 16h-18h	RD 923	18	5	20	vitesse
Vernouillet	11/07/2014 16h-18h	RD 928	6	0	6	3 pour vitesse, 3 pour téléphone au volant
Champseru	13/08/2014 16h-18h	RD 910/RD 19	25	13	14	vitesse
Châteaudun	09/10/2014 15h-17h	RD 924	11	0	11	vitesse
Action DIRNO – Cherisy	02/06/2014 13h30-16h30	RN 12	28	10	27	vitesse
Contrôle alternatif deux-roues motorisés dans le cadre des rencontres de la sécurité – Chartres	07/10/14	rue Saint Chéron	15 dont 7 infractions	0	15	Port du casque non homologué
TOTAL			124	29	113	

Trois communes signent pour une participation citoyenne



Jeudi 11 décembre, les maires des communes de Jouy (M. Christian Paul-Loubière), Nogent-le-Phaye (Mme Brigitte Franchet) et Nogent-le-Roi (M. Jean-Pierre Mallet) ont signé un protocole de participation citoyenne avec le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, en présence du directeur de cabinet du préfet, Frédéric Clowez, et du lieutenant-colonel Eric Dagnicourt, représentant le colonel Eric Lamiral, commandant le groupement de gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

Une quarantaine de bénévoles, ayant en charge une zone géographique de leur commune, auront pour mission de donner des informations aux gendarmes sur des actes de délinquance ou des mouvements suspects de voitures ou de personnes.

La commune de St-Prest en a été le précurseur en 2012. La commune de St-Georges-sur-Eure devrait rejoindre ces communes prochainement.

Alcool et drogues au travail : des solutions contre les addictions au travail



Frédéric Clowez, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir, au colloque "Alcool et drogues au travail"

Pour la 4ème année consécutive, un colloque, organisé par la Mutuelle Sociale Agricole, Harmonie Mutuelle, l'association Alcool Assistance et le CICAT (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie), en partenariat avec l'agence régionale de santé, a amené les chefs d'entreprises d'Eure-et-Loir à s'interroger vendredi 14 novembre sur les conséquences des dépendances dans le cadre du travail.

Des experts (avocats, médecin du travail et professionnels en addictologie) ont répondu aux questions des 130 chefs d'entreprises présents avec un axe fort : celui de la **prévention**.



Pour illustrer des cas précis, des comédiens de la compagnie Effect Act ont joué de courtes scénettes destinées à susciter des questions autour de deux thèmes : la réglementation et la responsabilité de l'entreprise, la prévention et l'accompagnement afin de garder le salarié dans l'entreprise.

Retrouvez ces articles sur :

www.eure-et-loir.gouv.fr

et les comptes [Twitter](#) et [Facebook](#) des services de l'Etat en Eure-et-Loir !





Signature du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2014-2017)

Mardi 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes et en présence de la présidente du TGI de Chartres, Mme Barbier-Chasseing, du procureur de la République près le TGI de Chartres, M. Olivier-Maurel, du commandant du groupement de

gendarmerie d'Eure-et-Loir, le colonel Eric Lamiral, de nombreux présidents et directeurs d'associations et de services départementaux, et de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Anne Guardiola, le préfet d'Eure-et-Loir a présidé la cérémonie de signatures, par 27 partenaires, du **protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2014-2017)** à la préfecture.

Le protocole, qui décline au niveau du département le 4ème plan national de lutte contre les violences, a pour objectif de favoriser la concertation et la collaboration entre les acteurs afin d'assurer la complémentarité entre leurs actions et ainsi offrir une réponse globale aux violences faites aux femmes. Il recense l'ensemble des acteurs compétents et rassemble dans un document unique toutes les actions menées pour prévenir et traiter les violences, prendre en charge et accompagner les victimes, éviter la récurrence, former les professionnels, sensibiliser le public...Ce document présente également des perspectives de travail pour 2015. Il fera l'objet d'un bilan annuel et d'une actualisation de son programme d'actions.



Séminaire de formation des référents violences intra-familiales

Un séminaire de formation des référents « violences intra-familiales » (RVIF) du groupement de gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir s'est tenu le 27 novembre à la Maison départementale de la Prévention à Lucé. Ce stage était l'occasion de rappeler les missions des référents et d'échanger sur les pratiques.



Retrouvez ces articles sur www.eure-et-loir.gouv.fr et les comptes [Twitter](#) et [Facebook](#) des services de l'Etat en Eure-et-Loir !



EN EURE-ET-LOIR

ACTUALITE : Retour en images sur les événements

Déplacement de Mme Silvia Pinel, ministre du logement, à Champhol



Accueillie par le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, et le maire de Champhol, Christian Gigon, Sylvia Pinel, ministre du logement, a inauguré, mercredi 10 décembre, un lotissement de 11 pavillons en accession à la propriété, à Champhol.

Pour la ministre du logement, ***Champhol a anticipé la politique d'habitat du gouvernement souhaitée pour l'ensemble du territoire.***

Un taux de TVA réduit (5,5%), un prix d'achat modéré, l'absence de taxe foncière ou la simplification des démarches administratives figurent parmi les avantages proposés aux futurs propriétaires de ce programme réalisé par Pierres et Territoires.

Sylvia Pinel a précisé que ***tous les volets de l'habitat doivent être valorisés. C'est de cette manière, a-t-elle ajouté, que le secteur du bâtiment, qui est en grande souffrance, sera relancé.***



M. Matthias Fekl, secrétaire d'Etat au tourisme, a lancé le pôle national d'excellence sur l'écotourisme dans le Perche



Vendredi 12 décembre, M. Matthias Fekl, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à la promotion du tourisme et aux Français de l'étranger, a officiellement lancé un pôle d'excellence à Nogent-le-Rotrou. Le Perche est désormais un territoire pilote à l'échelle nationale en matière d'écotourisme. A cet égard, François Huwart, maire de Nogent-le-Rotrou, a indiqué qu'Atout France, l'agence de développement touristique qu'il préside, sera à la disposition de l'Etat.

Selon le secrétaire d'Etat, **« l'écotourisme, c'est profiter des territoires, ne pas être dans le tourisme rapide ».**





Initié par la préfecture en 2001, le concours Fémin'initiatives a déjà récompensé près de 70 dirigeantes d'entreprises pour leurs talents, l'originalité ou le caractère novateur de leur projet, mais également pour leur persévérance et leur esprit d'entreprise.

Ces récompenses mettent en avant des femmes qui ont mené à bien leur projet et qui sont des atouts pour le département d'Eure-et-Loir.

L'objectif du concours est ainsi de rendre visible leur réussite et transmettre ce goût de la création d'entreprise à d'autres femmes et jeunes filles.

Ce concours participe à l'objectif d'augmenter en France le taux d'entreprises créées par les femmes : passer de 30 à 40% d'ici 2017.

Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est conforter l'économie car il s'agit d'un levier pour la compétitivité et l'emploi.

Cette année, les catégories ont été renouvelées autour de 5 prix :

- **Promotion des territoires** pour éclairer les créations ou reprises dans les espaces fragilisés du département,
- **Création et savoir-faire** pour promouvoir les talents locaux,
- **Dynamique économique et commerciale** pour reconnaître une démarche ambitieuse créatrice d'emplois,
- **Jeune créatrice** pour encourager l'identification des plus jeunes à la création d'entreprise et à féliciter ce choix audacieux,
- **Reprise d'entreprise** pour rendre visible l'enjeu démographique et économique du renouvellement des chefs d'entreprise en France et dans le département en particulier.

Le concours a été lancé le 10 octobre au cours de l'inauguration des Artisanales de Chartres.

POUR CONCOURIR :

Peuvent y concourir, **toutes les femmes chefs d'entreprise en Eure-et-Loir, immatriculées entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2013**. Les candidates ont **jusqu'au 16 janvier 2015** pour déposer leur dossier à la chambre des métiers et de l'artisanat ou à la chambre de commerce et d'industrie. Celui-ci sera examiné par le jury le 16 février 2015 et la remise des prix aura lieu à la préfecture le 9 mars 2015.

CONTACTS :

Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 24, Boulevard de la Courtille, 28000 Chartres

mail : nolwenn.lementec@cm-28.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie, 5 bis, avenue Marcel Proust, CS 80062, 28008 Chartres cédex

mail : eaubailly@cci28.fr

Pour voter en 2015, pensez à vous inscrire sur les listes électorales !



Deux élections auront lieu en 2015 : **les élections départementales les 22 et 29 mars** et **les élections régionales en décembre**. Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales.

Si vous avez changé de domicile récemment, vous devez donc faire la démarche auprès de la mairie de votre domicile pour **vous inscrire avant le 31 décembre 2014**.

En 2015, la formation professionnelle se réforme ! Découvrez ce qui va changer pour votre entreprise



En créant les conditions pour préparer des salariés mieux formés et plus qualifiés aux métiers et aux technologies d'aujourd'hui et de demain, la loi du 5 mars 2014 favorise le développement des compétences et la compétitivité des entreprises.

Les démarches administratives et les contributions sont désormais simplifiées afin de permettre aux employeurs de faire de la formation professionnelle un levier stratégique de compétitivité.

Pour en savoir plus : <http://travail-emploi.gouv.fr>

Mangeons local !



Développer l'approvisionnement local et de qualité dans la restauration collective répond à une attente forte des Français, désireux de connaître l'origine des produits alimentaires, leur mode de production, et de s'assurer de leur qualité sanitaire.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/approvisionnement-local-restauration-collective>

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en Eure-et-Loir

En Eure-et-Loir, **au 21 novembre 2014, 4 007 entreprises**, toutes formes d'exploitation confondues, ont bénéficié du CICE pour un montant total de **28,9 millions d'euros**.

Les bénéficiaires du CICE se répartissent en deux catégories, les sociétés, d'une part, et les entreprises exploitées sous forme individuelle, d'autre part. Leur régime d'imposition est donc distinct.

1/ S'agissant des sociétés assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS) :

2 743 sociétés dont le siège social est implanté en Eure-et-Loir ont demandé à bénéficier du CICE, soit :

- par voie de restitution lorsque leur IS est inférieur au CICE,
- par voie d'imputation directe sur l'IS lorsque celui-ci est supérieur au CICE.

Au total, ces sociétés ont bénéficié de **27,09 millions d'euros**.

2/ S'agissant des entreprises exploitées sous forme individuelle assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) :

1 264 entreprises individuelles ont bénéficié du CICE soit :

- par voie d'une réduction d'impôt lorsque le CICE est inférieur à leur IR (dans la majorité des cas),
- par voie de restitution lorsque le CICE est supérieur à l'impôt dû.

Au total, ces entreprises individuelles ont bénéficié de **1,9 millions d'euros**.

Par ailleurs, 77 entreprises d'Eure-et-Loir ont eu recours à ce jour au préfinancement du CICE pour un montant total de 4,43 millions d'euros.

La médiation du crédit au service des entreprises

Depuis sa création en 2008, la médiation du crédit a permis de conforter en région Centre plus de 700 entreprises ayant dû faire face à des difficultés de financement ou d'assurance-crédit. Ce dispositif, gratuit et confidentiel, est mis en place en région Centre avec l'appui de médiateurs locaux appartenant à la Banque de France.



Pour saisir la médiation du crédit, il suffit pour le chef d'entreprise de remplir un dossier [en ligne](#) et, sous 48 heures, un médiateur départemental entre en contact avec lui. La procédure est gratuite et totalement confidentielle. Dès lors que la médiation est saisie, les banques ont l'obligation de maintenir leur concours financier à l'entreprise concernée durant toute la durée des négociations. Dans 6 cas sur 10, celles-ci se soldent par une issue positive. Ce dispositif intervient fréquemment sur de faibles encours et 80 % des entreprises l'ayant sollicité sont des TPE (Très petites entreprises) de moins de 10 salariés.

Saisir la médiation le plus tôt possible

« Les entreprises nous saisissent souvent trop tard », indique un médiateur départemental, « et pour certaines d'entre elles, la seule solution s'avère être le placement sous la protection du Tribunal de commerce ». « BPI France peut aussi intervenir en complément de la médiation » indique son directeur régional M. Thierry Martignon. « Nous disposons d'un fonds de garantie qui peut être activé pour garantir de 50 à 70 % des prêts consentis par une banque. Par

ailleurs, le préfinancement du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) a permis depuis février 2013 à près de 800 entreprises de la région de disposer d'un apport financier non négligeable ». Dans le cas de [différends avec des fournisseurs](#) ou avec des [acheteurs publics](#), il est également possible de bénéficier d'une médiation. Dans ces cas, celle-ci est exercée par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).



Contact téléphonique DIRECCTE Centre : 02 38 77 69 55 (anonymat garanti).

En savoir plus :

<https://mediateur.akio-solutions.com/jamc/personalized/mediateurducredit/dossier>

<http://www.economie.gouv.fr/mediation-interentreprises>

<http://www.economie.gouv.fr/mediation-des-marches-publics>

Les aides européennes en région Centre : plus de 300 millions d'euros entre 2007 et 2013

Cette étude de l'INSEE Centre, réalisée en partenariat avec le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), vise à étudier l'évolution de l'emploi et la pérennité des entreprises bénéficiant des aides européennes.

En région Centre, les aides versées par l'Europe dans le cadre du FEDER (Fonds européen de développement régional) et du FSE (Fonds social européen) s'élèvent à 313 millions d'euros pour la période 2007 – 2013. A ces montants, s'ajoutent les aides du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) d'environ 225 millions d'euros.

Le FEDER soutient plutôt les projets liés à l'innovation, la recherche, la compétitivité des entreprises ou encore au développement durable. En région Centre, les subventions ont participé, par exemple, au financement des tramways d'Orléans et de Tours. Les projets du FEDER atteignent en moyenne plus de 600 000 €, avec un autofinancement du bénéficiaire de près de 40 %.

Poids moyen des aides suivant la taille de l'unité légale



Note de lecture : dans les unités de 0 à 20 salariés, l'aide FEDER rapportée à la valeur ajoutée s'élève à 26 %

Champ : unités légales du secteur principalement marchand aidées au titre du FEDER

Sources : Insee, Clap - Données comptables Esane

Les aides au titre du FEDER, 177 millions d'euros sur la période 2007 - 2013, sont le plus souvent octroyées à des entités publiques et plutôt dans les départements ayant un potentiel économique de développement important comme le Loiret.

L'industrie est davantage concernée, au sein du secteur marchand, en réponse à une baisse marquée de l'emploi. Une priorité est donnée à l'accompagnement dans des secteurs dynamiques et générant de l'emploi comme la chimie ou l'électronique. Si le montant des aides est réduit au sein du chiffre d'affaires de l'entreprise, elle a toutefois un effet de levier observé. En partie en raison des critères d'attribution de ces aides, les entreprises aidées sont plus pérennes et ont une évolution de l'emploi plus favorable.

Avec un montant de 136 millions d'euros, le FSE (Fonds social européen) soutient des actions plus directement liées aux ressources humaines, le plus souvent pluriannuelles. Il bénéficie, lui aussi, surtout aux entités publiques, même si 44 % des aides sont à destination des associations.

En savoir plus :

« Les aides européennes en région Centre : plus de 300 millions d'euros entre 2007 et 2013 », Insee Analyses Centre n° 3, est disponible sur <http://www.insee.fr/fr/regions/centre>, rubrique " Les publications".

Le tableau de bord 2013 de l'ORHF a paru !

L'Observatoire régional de l'habitat et du foncier (ORHF) Centre a été créé en 2006 par la Direction régionale de l'Équipement du Centre, la Caisse des Dépôts et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) du Centre, en tant qu'instance d'échanges, de mise en valeur et de capitalisation des connaissances sur l'habitat et le foncier.

La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Centre pilote aujourd'hui cet observatoire. En lien avec le comité de pilotage, elle programme et organise des réunions plénières qui rassemblent, plusieurs fois par an, près de 60 institutions publiques et privées (agences d'urbanisme, USH, action logement, communautés d'agglomération), avec pour finalité le partage d'études et de méthodes sur ces thématiques.



L'observatoire dispose depuis le début de l'année d'un site Internet (<http://www.orhf-centre.fr>), utilisé comme centre de ressources par ses membres. Il compte en son sein plusieurs instances, dont le club des techniciens, qui rassemble les professionnels d'observatoires locaux.

Le tableau de bord de l'ORHF, panorama socio-économique du logement et de l'habitat dans la région, est l'un des fruits de cette collaboration. Il est actualisé tous les 2 ans et contient une trentaine d'indicateurs statistiques habitat, mobilisés à l'échelle de la région, des six départements, des huit communautés d'agglomération et de leurs villes-centres (Bourges, Blois, Chartres, Châteauroux, Dreux, Montargis, Orléans et Tours).

En savoir plus :

<http://www.orhf-centre.fr/tableau-de-bord-orhf-2013-a86.html>

Une rentrée sous le signe de l'agro-écologie pour les 8 000 jeunes

scolarisés dans un établissement d'enseignement agricole de la région Centre

A la rentrée 2014, en région Centre, près de 8 000 élèves ou étudiants ont intégré un des 36 établissements d'enseignement agricole. La rentrée 2014 est marquée par une diminution des effectifs de 4,3 % par rapport à 2013, plus marquée dans l'enseignement privé (- 8,3 %) que public (- 1,8 %). Le repli des effectifs concerne tous les départements. Il affecte principalement le niveau Bac (niveau IV), qui enregistre une baisse de 8 % de ses effectifs. Dans l'enseignement supérieur (niveau III), le nombre d'étudiants se maintient. A côté de l'enseignement général, les secteurs des services et de la production restent les plus prisés.



Le projet agro-écologique pour la France, lancé par le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, M. Stéphane Le Foll, pose les bases d'une mobilisation qui vise la triple performance : économique, environnementale et sociale.

L'enseignement agricole assure un rôle majeur pour relever ce défi, adapter et anticiper l'évolution des connaissances et des modes de raisonnement, afin de préparer les agricultrices et agriculteurs de demain à produire plus durablement et plus efficacement. La DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) Centre et l'ensemble des établissements d'enseignement agricole se mobilisent pour la mise en œuvre du plan régional « enseigner à produire autrement », qui s'inscrit dans les ambitions du projet agro-écologique pour la France.

En savoir plus :

<http://draaf.centre.agriculture.gouv.fr/Une-rentree-dans-l-enseignement>

Une délégation de l'OCDE découvre l'enseignement agricole

au Lycée agricole Le Chesnoy

Au début du mois d'octobre, le lycée agricole Le Chesnoy (<http://www.lechesnoy.fr/>), dans le Loiret, a accueilli une délégation de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). L'OCDE mène actuellement un travail sur la question de l'innovation pour améliorer de façon durable la croissance de la productivité agricole.



La visite portait sur la thématique de "L'innovation et de la transmission des savoirs en agriculture". Elle a permis aux membres du secrétariat de l'OCDE d'illustrer le fonctionnement de l'enseignement agricole français et son articulation avec la recherche pour le développement de nouvelles pratiques agronomiques et technologiques.

En savoir plus : <http://draaf.centre.agriculture.gouv.fr/Une-delegation-de-l-OCDE-au-lycee>

Démonstration de machinisme agricole aux membres du secrétariat de l'OCDE Photo : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.